

## CS APICULTURE

### PROCHAINE SESSION JANVIER 2019

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans minimum

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau IV minimum, ou avoir le niveau seconde

Ou justifier de 3 années de travail à temps plein quelque soit le secteur d'activité

Dans tous les cas, justifier d'au moins une semaine de pratique dans une exploitation apicole

#### DÉBOUCHÉS

Installation comme apiculteur (rice) professionnel (le)

#### LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA de Venours 86480 Rouillé  
(30km sud-ouest de Poitiers)

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles sur le site de Venours

Gare ferroviaire à 5 km du site du CFPPA. Véhicule personnel fortement conseillé

#### FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation, nous contacter. Voir fiche financement de formation continue sur [www.venours.fr](http://www.venours.fr)

#### CONTACTS

Bénédicte Lambert (coordination)

Mireille Hervé (secrétariat)  
05.49.43.80.62

[cfppa.venours@educagri.fr](mailto:cfppa.venours@educagri.fr)



Le certificat de spécialisation agricole « apiculture » a été créé pour apporter une qualification professionnelle spécialisée correspondant au profil particulier d'emploi d'apiculteur. Ce titre s'articule avec le brevet professionnel « responsable d'entreprise agricole » (BP REA) ou le baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » (CGEA). Ces deux diplômes de niveau IV confèrent la capacité professionnelle agricole permettant l'installation en agriculture.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

- **C1 - Réaliser la conduite des colonies**  
Elaborer un plan de production  
Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches
- **C2 - Réaliser la multiplication des colonies**  
Réaliser les opérations liées à la production d'essaims  
Réaliser les opérations liées à l'élevage des reines
- **C3 - Mettre en oeuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles**

**DURÉE DE LA FORMATION :** 840 h de formation réparties sur 25 semaines soit 420 heures en stage en entreprise et 420 heures en centre de formation.

**MODALITES PEDAGOGIQUES :** Formation en présentiel au CFPPA de Venours - ouverture en janvier 2019.